

ANALYSE DE L'AUTOÉVALUATION **CULTURE 21 : ACTIONS** DE **SANTO ANDRÉ**

MARS 2023



SECRETARIA
DE CULTURA



PREFEITURA DE
SANTO ANDRÉ



CGLU

Cités et Gouvernements
Locaux Unis



culture 21
Commission de CGLU

Culture 21 Lab est un programme de renforcement des capacités sur la culture dans les villes durables, promu par la Commission culture de Cités et Gouvernements Locaux Unis (CGLU).

La ville de Santo André et la Commission culture de CGLU ont convenu d'organiser l'atelier d'autoévaluation en mars 2023. Le Culture 21 LAB de Santo André s'est déroulé sur deux jours, les 22 et 23 mars, avec une session plénière animée par des expert-e-s et des acteurs locaux, et comprenant trois groupes de travail participatifs. Des visites préliminaires ont également été organisées les 20 et 24 mars pour l'expert et la représentante de CGLU. Les groupes de travail ont réuni 50 participant-e-s représentant un large éventail de secteurs (voir annexe 1). Ces groupes de travail se sont réunis dans des sessions parallèles qui se sont chacune respectivement centrées sur un des engagements thématiques de Culture 21 : Actions. Les participant-e-s ont eu la possibilité de contribuer à trois des neuf sessions thématiques. En moyenne, chaque groupe de travail a réuni entre 10 et 12 participant-e-s, ce qui a permis de développer des discussions approfondies.

Auteur : José Oliveira Junior

AUTO
ÉVALUATION





VISION GÉNÉRALE

L'atelier Culture 21 LAB s'est tenu du 20 au 24 mars 2023 dans la municipalité de Santo André, dans l'état de São Paulo, au Brésil. Lors de cet exercice, les principaux sujets concernant la culture et la durabilité ont été abordés, ainsi que les engagements des villes des gouvernements locaux unis en la matière. Le dialogue direct avec Jordi Pascual, coordinateur de la Commission culture de CGLU, et la présence de Marta Llobet, responsable de l'apprentissage et du plaidoyer de la Commission culture de CGLU, ont été fondamentaux pour assurer la légitimité de l'atelier et l'importance de la discussion et de l'engagement que nous allons y prendre. L'atelier a également permis de présenter le programme de planification stratégique à long terme de la municipalité, intitulé "Santo André 500 ans", qui articule tous les domaines d'action des autorités publiques et entretient un dialogue direct avec le développement durable.



DÉVELOPPEMENT DE L'ATELIER

Le 22 mars au matin, Simone Zárata, secrétaire à la culture de Santo André, a accueilli les participant-e-s et a expliqué que la proposition initiale de réaliser le programme "Villes pilotes", avait finalement été remplacée par l'organisation d'un C21 LAB en raison des deux années de pandémie de Covid-19. Il a également souligné que, bien que la culture soit implicitement présente dans plusieurs ODD, elle ne fait pas l'objet d'un ODD spécifique.

Ce premier tour de table s'en est suivi de l'ouverture officielle qui, en plus des personnes présentes dans l'atelier et des facilitateur-ric-e-s, a permis la participation de Lauro Ávila, conseiller au Secrétariat de la culture et de l'économie créative du gouvernement de l'état de São Paulo, ainsi que celle de Jordi Pascual en vidéoconférence, et de Fábio Perinotto, représentant le Secrétariat des commissions de la culture du gouvernement fédéral, également en vidéoconférence.

Le programme de planification stratégique à long terme du gouvernement de la ville, intitulé "Santo André 500 ans", a également été présenté. Ce programme articule tous les domaines d'action du gouvernement et entretient un dialogue direct avec le développement durable.

Concernant l'exercice proprement dit, les participant-e-s ont été divisé-e-s en trois groupes, traitant respectivement de trois des neuf engagements de Culture 21 : Actions.

Au début de la démarche, une brève explication du processus historique de l'Agenda 21 de la culture a été donnée pour situer les participant·e·s, et l'outil d'autoévaluation a été présenté dans la mesure où il permet une évaluation périodique de la situation locale concernant chacun des engagements dans le but de consolider la culture en tant que quatrième dimension du développement durable au sein des villes et des territoires. L'accent a été mis sur le fait que l'évaluation doit être considérée comme faisant partie du processus d'apprentissage et d'amélioration des politiques locales, et qu'il ne s'agit pas d'une démarche statique, mais bien d'un exercice qui permettra à la municipalité d'améliorer ses pratiques au fil du temps.

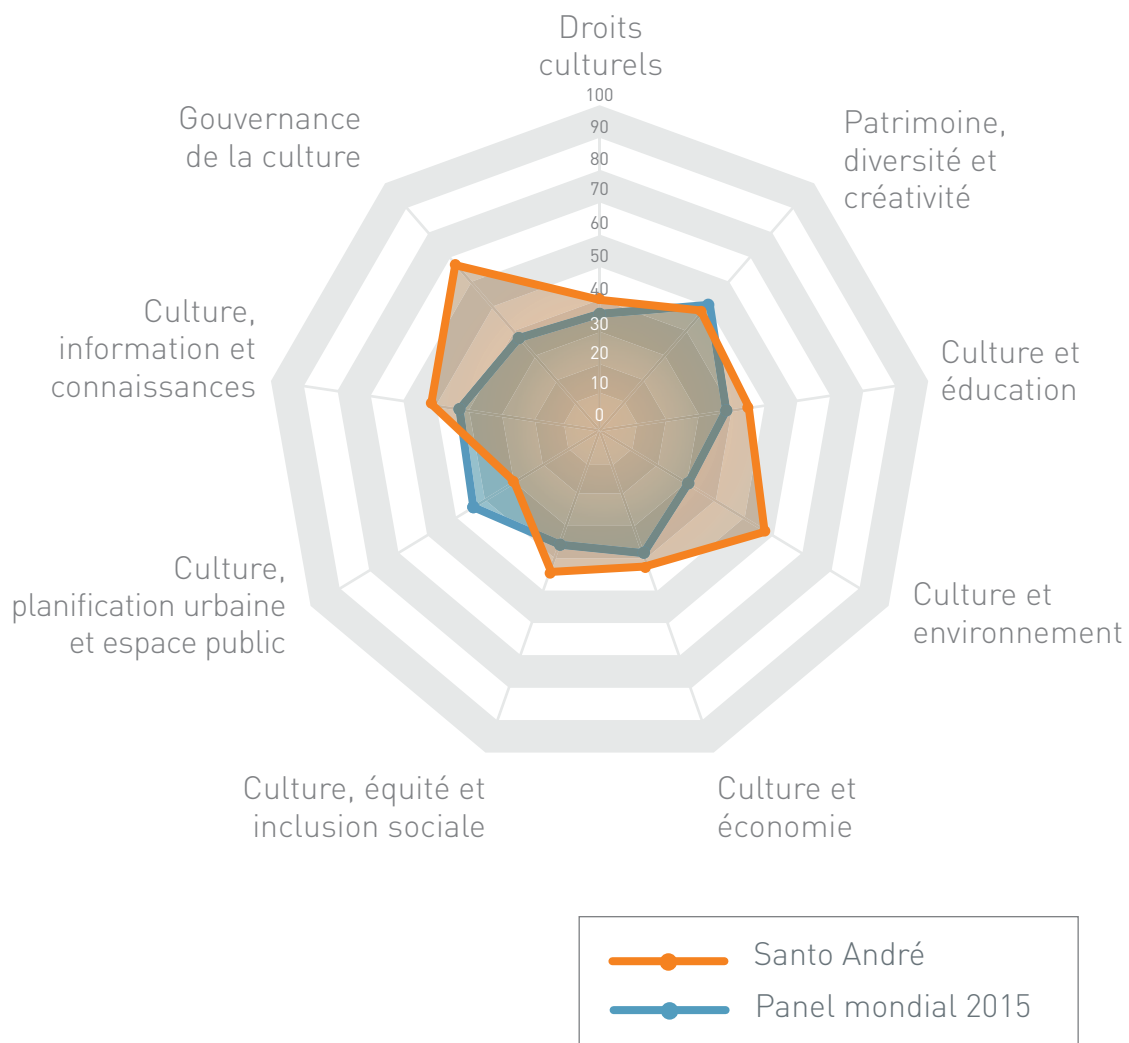
Les neuf engagements ont par la suite fait l'objet d'une explication, et des exemples spécifiques de ce que chacun d'entre eux implique ont également été donnés dans le but d'éclairer la compréhension des participant·e·s et les discussions à venir. Tout au long du séminaire, les animateur·rice·s, José Junior, expert du programme Culture 21 LAB, et Marta Llobet, ont clarifié les doutes des participant·e·s relatifs aux Engagements et à certains aspects de l'approche de chacun des Engagements.

L'atelier Culture 21 LAB de Santo André a été une expérience positive et a permis de discuter de la municipalité sous l'angle du développement durable. Pour chacun des engagements énumérés, les participant·e·s ont pu se rendre compte que la ville avait déjà mis en place plusieurs expériences positives, bien qu'elles ne soient pas diffusées de manière optimale. Plusieurs éléments du site internet de la municipalité sont encore obsolètes et il y a encore trop peu d'interaction entre la culture et certains programmes municipaux. La visualisation de cette situation au cours de l'atelier a donné à l'équipe culturelle et à la société elle-même une perspective plus positive, ou du moins optimiste, quant au paysage des politiques publiques.



OBSERVATIONS RELATIVES AU RADAR DE SANTO ANDRÉ

Autoévaluation de Santo André et Panel Mondial 2015



L'atelier a permis de donner une vue d'ensemble de la situation de la municipalité de Santo André au regard des différents engagements, en se basant sur les perceptions des participant-e-s. Il s'avère que la municipalité devrait renforcer ce qu'elle a déjà entrepris, notamment au sein des engagements Droits Culturels, Gouvernance Culturelle, Urbanisme, Patrimoine et Éducation, notamment en ce qui concerne la planification à long terme. Néanmoins, elle devrait également accorder une attention particulière aux faiblesses identifiées ou apparentes, notamment au sein des engagements Culture et économie, Culture et équité et Culture, information et connaissance. Vous trouverez ci-dessous les principales questions soulevées au cours de l'atelier concernant chacun des engagements.

COMMENTAIRES RELATIFS AUX ENGAGEMENTS, ET RECOMMANDATIONS

En ce qui concerne les droits culturels, il a été décidé qu'un engagement de la municipalité basé sur la Charte de Rome devrait être pris dès que possible. Toutefois, des questions objectives subsistent quant à l'absence de droits garantis par la législation locale pour des groupes spécifiques tels que les femmes, les jeunes filles et les personnes vulnérables. Un autre élément important pour la garantie des droits, qui alimente également les autres engagements et est considéré comme primordial, est l'établissement d'instruments formels facilitant le travail et la coopération avec d'autres secteurs de la municipalité, dans le but de rendre plus explicite une vision plus large des impacts des questions culturelles sur la planification urbaine dans son ensemble.

En ce qui concerne la gouvernance et la participation sociale, au-delà de l'articulation des commissions et des comités au sein d'un système participation, il est recommandé de réorganiser le conseil municipal des politiques culturelles lui-même, afin de le rendre plus égalitaire et que son format se rapproche de celui des autres conseils politiques, avec une véritable représentation des différents segments culturels et artistiques, sans oublier l'idée des forums de consultation, qui peuvent et doivent collaborer avec le conseil.

Le mode d'organisations en des cinq forums est perçu comme positif, mais il court néanmoins le risque de réduire l'importance et le rôle de la plénière en tant que principal forum de discussion de la municipalité. D'un point de vue opérationnel, il semble logique que les forums se réunissent et désignent des représentant-e-s, mais le secteur culturel est dynamique et il peut arriver que les personnes les plus simples ne parviennent pas à identifier à quel forum elles appartiennent. Du point de vue de la municipalité, qui fait partie du système culturel étatique et national, l'organisation du conseil devrait être similaire à ces instances.

Il est recommandé de développer des outils de présentation du budget municipal consacré à la culture qui le rende plus facilement visualisable par les citoyen-ne-s, et qui soit en mesure de faire état, dans un certain degré de détail, de ce qui a été

mené à bien (ou soutenu) et dans quel territoire de la ville. Cela permettra d'accroître la qualité de la participation sociale. Il est possible de passer du modèle actuel à un modèle d'organisation de l'information à travers de programmes ou d'actions. L'idée serait donc qu'au cours des deux premières années, ce qui se fait déjà soit maintenu pour des raisons opérationnelles relatives à la structure municipale et aux instances de contrôle, tout en restructurant l'information publique pour faire figurer explicitement les programmes et les actions, de sorte que les citoyens puissent comprendre de manière effective comment l'effort budgétaire du département de la culture se répartit.

En ce qui concerne l'évaluation du plan culturel municipal, il est recommandé de réorganiser et de hiérarchiser, sur le plan de la gestion technique et opérationnelle, les objectifs et les actions présentes dans le plan culturel municipal, afin de réorienter les actions, de donner une perspective plus réelle à leur suivi et, surtout, d'effectuer les prévisions budgétaires nécessaires sur les années qui restent à courir dans le délai prévu (2028).

Il est recommandé d'étendre et de qualifier les actions de communication de la direction envers la communauté, étant donné que plusieurs actions municipales actuellement en cours n'ont pas été clairement reconnues par différents participant-e-s de l'atelier extérieurs au pouvoir exécutif municipal (c'est par exemple le cas des "500 ans de Santo André"). Cela permettra de consolider ce qui se fait déjà en matière d'actions positives avec une communication adéquate auprès des différents publics de la commune. L'un des aspects soulignés par l'équipe de la mairie et qui peut avoir une relation directe avec ce point de communication déficiente est l'incohérence présentée entre l'évaluation de l'engagement de Gouvernance Culturelle et l'engagement des Droits Culturels.

Par ailleurs, sur la base des différentes discussions de l'atelier, il a été recommandé que la municipalité s'efforce objectivement d'établir des critères d'inclusion des populations vulnérables dans les politiques culturelles (femmes, enfants, personnes âgées, jeunes, personnes handicapées, LGBTQIA+), sur la base d'un processus de formation initiale, d'une définition plus large du champ des différentes formes de vulnérabilité et d'une démarche de consultation de la population des différents territoires. Il sera nécessaire de réaliser une enquête actualisée des données décomposées qui tienne compte des différents groupes vulnérables répartis dans les différentes régions de la municipalité, et de prévoir et d'insérer des critères ou des catégories dans les appels à propositions qui s'adressent aux groupes vulnérables. Il sera essentiel de réaliser un travail de coordination visant à faciliter l'accès des artistes et de la population en général aux équipements et programmes culturels au sein de la plateforme municipale SIGA, ainsi que du secrétariat lui-même pour une meilleure utilisation de la plateforme.

Il est recommandé de promouvoir l'adaptation des cadres réglementaires de l'urbanisme aux principes de l'Agenda 21 de la culture. À cette fin, une première action conjointe entre la municipalité et l'Université fédérale d'ABC pourrait contribuer à l'organisation d'un événement tel qu'un séminaire sur l'engagement dans l'Agenda 21 et sur l'ODD 11

en faveur de l'urbanisme et de la culture. Une proposition complémentaire consiste à réviser le plan municipal pour la préservation du patrimoine culturel, en tenant compte des principes des engagements "Patrimoine, créativité et innovation" et "Urbanisme et culture".

Dans la même perspective que le point précédent, il est suggéré de réviser les processus d'études d'impact sur l'environnement et d'études d'impact sur les quartiers afin d'y intégrer les facteurs culturels et le patrimoine culturel de manière explicite, avec l'identification de la faisabilité de la mise en œuvre de mesures compensatoires ou d'atténuation à moyen terme visant à protéger et/ou à sauvegarder le patrimoine culturel.

Une dernière analyse et recommandation a été d'inclure formellement les aspects de l'Agenda 21 de la Culture dans la planification des "500 ans de Santo André", ce qui peut être facilité par une action visant à discuter de ce qui a été débattu lors de l'atelier C21 LAB et des recommandations de ce rapport dans le cadre du programme des "500 ans de Santo André" d'ici la fin de l'année, et en le conciliant notamment également avec la Conférence Municipale de la Culture. Si nous y parvenons avant octobre, nous pourrions présenter les résultats au Sommet Culture de CGLU à Dublin en novembre.

La planification à long terme comprise dans le plan des 500 ans de Santo André, qui a eu un impact sur l'adhésion de la municipalité à l'Agenda 21 de la culture, est une pratique exemplaire que le département de la culture de Santo André doit intégrer efficacement et qui peut être partagée avec d'autres municipalités. En conclusion, nous suggérons d'organiser un webinaire visant à promouvoir la diffusion publique du rapport auprès de différents publics.



BONNES PRATIQUES

L'expérience de Santo André a permis au consultant d'identifier les bonnes pratiques à partager au sein du réseau de villes :

- a) L'aspect de la planification à long terme, articulée sur deux volets, à savoir le PLAN DES 500 ANS DE SANTO ANDRÉ, avec son plan cible 2021-2024, qui prévoyait déjà depuis des années l'adhésion de la municipalité à l'Agenda 21 de la culture, et la proposition d'accompagnement du plan municipal décennal pour la culture ;
- b) SANTO ANDRÉ É VOCÊ (SANTO ANDRÉ EST VOUS) ;
- c) PROCESSUS PARTICIPATIF DE SÉLECTION DES PROJETS CULTURELS.

Outre ces points observés, les participant-e-s aux ateliers ont consigné dans les rapports des groupes de travail une série de bonnes pratiques, dont les principales sont les actions ou projets suivants :

- Réseau de bibliothèques Beija Flor.
- Projet "Noms des rivières".
- Sarau Biblioteca Cecília Meireles.
- Cinéthéâtre Carlos Gomes.
- Politique d'appel d'offre publics coordonnés par le secrétariat à la culture.
- Plan d'inclusion effective.
- Projet d'agroforesterie communautaire.



ANNEXE 1 : LISTE DES PARTICIPANT·E·S À L'ATELIER

(selon les engagements thématiques évalués)

DROITS CULTURELS

Fatima Regina Monaco Guides, Flavio Shimoda, Idivaldo Cunha, Laila Dell'Antonia Scarassat, Marcelo Gil, Nilo Matos de Almeida, Paulo Augusto Ferreira Vitor, Renata Soares de Oliveira, Ricardo Cortazzi, Silvia Helena Passarelli, Tábata Riatto da Silva.

GOVERNANCE DE LA CULTURE

Alexandre Vieira, Ana Paula de Oliveira Lepori, Caroline Silvério, Elaine Cristina da Silva Colin, Diaulas Ulisses, Jonatha Ferreira, Marcelo de Souza Guilherme Dorador, Márcio de Cassio Juliano, Mayra Guzman de Souza Brito, Neri Silvestre, Sandro Nicodemo, Sonia Mara Agi Lino, Vitor Hugo de Moraes.

CULTURE, INFORMATION ET CONNAISSANCES

Ana Claudia de Fabris, Eric Lamarca, Ezequiel Capellini, Gabriela Maruno, Luciana Zorzato, Marilena Nakano, Melina Marson, Reinaldo Botelho, Sandra Elis Pereira de Oliveira.

CULTURE ET ÉDUCATION

Caroline Silvério, Diaulas Ulisses, Elaine Cristina da Silva Colin, Flavio Shimoda, Luciana Zorzato, Márcio de Cassio Juliano, Marilena Nakano, Melina Marson, Reinaldo Botelho, Ricardo Cortazzi, Sandro Nicodemo, Sonia Mara Agi Lino, Vitor Hugo de Moraes.

CULTURE, ÉQUITÉ ET INCLUSION SOCIALE

Alexandre Vieira, Ana Paula de Oliveira Lepori, Ezequiel Capellini, Idivaldo Cunha, Laila Dell'Antonia Scarassati, Marcelo Gil, Marcelo de Souza Guilherme Dorador, Neri Silvestre, Nilo Matos de Almeida, Renata Soares de Oliveira, Tábata Riatto da Silva.

ANNEXE 1 : LISTE DES PARTICIPANTS À L'ATELIER

PATRIMOINE, DIVERSITÉ ET CRÉATIVITÉ

Ana Claudia de Fabris, Eric Lamarca, Fatima Regina Monaco Guides, Gabriela Maruno, Jonatha Ferreira, Maria Francisca Moreira Zaidan Silva (Yalorixá Francisca ty Ologunedé), Mayra Guzman de Souza Brito, Paulo Augusto Ferreira Vitor, Sandra Elis Pereira de Oliveira, Silvia Helena Passarelli..

CULTURE ET ÉCONOMIE

Ana Claudia de Fabris, Idivaldo Cunha, Gabriela Maruno, Marcelo Gil, Marcelo de Souza Guilherme Dorador, Neri Silvestre, Paulo Augusto Ferreira Vitor, Renata Soares de Oliveira, Ricardo Cortazzi, Tábata Riatto da Silva.

CULTURE ET ENVIRONNEMENT

Elaine Cristina da Silva Colin, Eric Lamarca, Ezequiel Capellini, Luciana Zorzato, Maria Francisca Moreira Zaidan Silva (Yalorixá Francisca ty Ologunedé), Marilena Nakano, Mayra Guzman de Souza Brito, Melina Marson, Nilo Matos de Almeida, Sandra Elis Pereira de Oliveira, Sandro Nicodemo, Sonia Mara Agi Lino.

CULTURE, PLANIFICATION URBAINE ET ESPACE PUBLIC

Alexandre Vieira, Ana Paula de Oliveira Lepori, Caroline Silvério, Diaulas Ulisses, Fatima Regina Monaco Guides, Flavio Shimoda, Jonatha Ferreira, Laila Dell´Antonia Scarassati, Márcio de Cassio Juliano, Reinaldo Botelho, Silvia Helena Passarelli, Vitor Hugo de Moraes.

OBSERVATEUR-RICE-S

Erike Busoni (Secrétaire à la culture de São Caetano do Sul), Juliana Cavasini da Silva (Consortium intermunicipal de Grande ABC), Marcelo Dino Fraccaro (Secrétaire à l'éducation et à la culture de Rio Grande da Serra); Anselmo Henrique dos Santos, Diogo Braga Pessoa, Roberto Ramos, Lucas Silva Souza (Responsables de politiques publiques et gestion gouvernementale).



ANNEXE 1 : LISTE DES PARTICIPANTS À L'ATELIER

SECRETARIAT À LA CULTURE DE SANTO ANDRÉ

Simone Zárate (secrétaire à la culture de Santo André) et l'équipe du secrétariat.

CGLU

José O. Junior (expert du programme Culture 21 LAB), Marta Llobet (responsable de l'apprentissage et du plaidoyer de la Commission culture de CGLU).



CONTACT

Si vous souhaitez davantage d'informations sur cet exercice, veuillez s'il-vous-plaît contacter:



Santo André

Simone Zárate, Secrétaire à la culture, Mairie de Santo André, São Paulo

Email : SZarate@santoandre.sp.gov.br



Cités et Gouvernements Locaux Unis (CGLU) - Commission culture

Email : culture@uclg.org

Web : www.agenda21culture.net



SECRETARIA
DE CULTURA



PREFEITURA DE
SANTO ANDRÉ



culture 21

Commission de CGLU



CGLU

Cités et Gouvernements
Locaux Unis



SECRETARIA
DE CULTURA



PREFEITURA DE
SANTO ANDRÉ

